

**PROVINCE DE QUÉBEC
SAINT-GEORGES**

AVIS DE PROMULGATION

RÈGLEMENT NUMÉRO 931-2024

AVIS est, par les présentes, donné par la soussignée greffière de la Municipalité :

Que, lors de la séance ordinaire du conseil de la Ville de Saint-Georges tenue le 25 novembre 2024, le conseil de cette Municipalité a adopté le **Règlement numéro 931-2024 modifiant le Règlement numéro 807-2021 sur la gestion contractuelle**.

Que toute personne intéressée à ce règlement peut le consulter au bureau de la soussignée.

Que ce règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

**Donné à Saint-Georges,
ce 4^e jour de décembre 2024.**


**M^e Isabelle Beaulieu, notaire
Greffière**